

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Réunion de la Commission Exécutive du C. I. O. avec MM. les délégués des Comités nationaux olympiques et des Fédérations internationales sportives

Séance tenue à Paris, le 11 juin 1955, au Cercle Interallié, rue du Faubourg Saint-Honoré.

Présidence : Mr. Avery Brundage.

Sont présents: pour la C. E. du C. I. O. : même composition que pour la réunion du 10 juin avec les F. I.

Comités nationaux olympiques : Afghanistan, Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine (Pékin), Corée, Cuba? Egypte, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Hongrie, Iran, République d'Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Liban, Luxembourg, Malaya, Mexique, Monaco, Norvège, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Sarre, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Turquie, U. R. S. S., Venezuela, Viet-Nam, Yougoslavie.

Fédérations internationales : les mêmes que pour la séance du 10 juin 1955.

Procès-verbal par enregistrement.

Séance ouverte à 9 h. 30.

M. le président Avery Brundage adresse quelques paroles de bienvenue à MM. les délégués présents, qu'il est heureux de voir en si grand nombre.

Jeux de Melbourne 1956. — M. Avery Brundage déclare qu'après avoir pris connaissance du dernier rapport du comité organisateur australien, et après avoir lu dans la Dresse les rumeurs assez alarmistes circulant au sujet de cette organisation, il a décidé de se rendre personnellement à Melbourne. Il fait rapport sur ce qu'il a vu. Ce rapport est assez optimiste en ce qui concerne les projets de construction des installations techniques, mais il insiste auprès des représentants du comité organisateur ici présents, MM. Weir et Holt pour que tous ces projets soient menés à chef dans le délai de 18 mois conduisant à l'ouverture des Jeux. Ceci est en somme la seule réserve du président, qui a rencontré pendant son séjour en Australie le maire de Melbourne, le chef de l'Etat de Victoria, M. Menzies, etc. Toutes ces personnalités se montrent très optimistes au sujet de l'organisation et de la réussite des Jeux. M. le président ne Dense pas qu'il soit nécessaire de discuter les questions techniques ici, étant donné qu'elles ont toutes été passées en revue individuellement avec les représentants des F. I. et M. Holt, directeur technique des Jeux de Melbourne.

M. Weir (délégué de Melbourne) a fait distribuer un rapport imprimé à toutes les personnalités présentes, confirme ce rapport et en dégage verbalement les points les plus importants.

MM. Gaston Mullegg (aviron) et Popel

(canoë) se déclarent entièrement satisfaits des bassins mis à disposition de leurs sports respectifs. Un accord est en effet intervenu entre les représentants de ces deux fédérations et M. Holt.

M. Bo Ekelund (Suède) évoque la question du coût de la vie pour les athlètes à Melbourne. Il s'étonne que l'on nous parle aujourd'hui d'un montant de 3 livres australiennes et 15 shillings, ce qui fait à peu près 8,40 dollars, au lieu des 6 dollars prévus préalablement.

Le Général Stoitchev (Bulgarie) aimerait qu'en ce qui concerne les armes à feu, on puisse obtenir ici-même à Paris une garantie gouvernementale par voie télégraphique, nous assurant que certaines lois encore en suspens seront modifiées avant les Jeux. Ensuite des expériences faites avec la quarantaine des chevaux, il estime que ceci est absolument nécessaire.

M. van der Houten (Pays-Bas) est étonné des restrictions qui existent encore en Australie au sujet de l'importation et du port des pistolets d'un certain calibre. Ceci devrait également être mis au point, afin que nous soyons absolument sûrs que l'importation des armes à feu et munitions nécessaires aux Jeux puisse se faire sans difficultés. Il demande également que le coût de la vie par athlète soit étudié à fond, car l'augmentation du coût de la vie dont on nous parle aujourd'hui est d'environ 40% par rapport aux prix d'Helsinki, ce qui semble excessif. Il serait également heureux de connaître le coût de la vie pour les visiteurs qui se déplaceront en Australie.

M. Carlsson (tir) demande également des explications au sujet de l'importation des armes à feu, pour être à même d'en rendre compte au congrès de sa fédération, en septembre prochain.

M. Andrianow (U. R. S. S.) demande une assurance formelle que les visas seront accordés à tous les sportifs de tous les pays qui pourraient en formuler la demande. Il aimerait que ses collègues australiens examinent soigneusement leur législation, afin de se rendre compte si elle ne contient pas d'autres stipulations que nous ignorons à l'heure actuelle et qui seraient de nature à créer des difficultés à la dernière heure.

M. Dyrssen (Suède) demande également des apaisements au sujet des armes à feu utilisées pour les épreuves de pentathlon moderne.

M. Brundage demande aux délégués de Melbourne de bien vouloir télégraphier dans leur pays afin que toutes garanties nous soient données et communiquées la semaine prochaine, au cours de la session du C. I. O.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
A CORTINA D'AMPEZZO

Un opuscule imprimé a été distribué à tous les délégués présents, et M. Fabjan, du Comité

organisateur de Cortina, se tient à la disposition des membres qui désireraient obtenir des renseignements complémentaires. Il ajoute que toutes les installations sportives sont en place, et que celles qui ne sont pas encore achevées le seront en septembre de cette année.

JEUX OLYMPIQUES ÉQUESTRES DE STOCKHOLM 1956

Le Comte de Rosen (Comité d'organisation suédois) déclare que les Jeux équestres de Stockholm se dérouleront du 9 au 17 juin de l'année prochaine, et que son comité n'a pas pu tenir compte de différents vœux exprimés au sujet de ces dates? en vue de les retarder au 10-17 juillet. L'organisation suit son cours normal et tout sera parfaitement au point au moment voulu.

JEUX PANAMÉRICAINS 1955 MEXICO

M. Avery Brundage, qui a assisté à ces Jeux en mars dernier, croit pouvoir déclarer qu'ils ont été couronnés de succès.

M. Marte R. Gomez (président du Comité d'organisation des dits Jeux), fait un bref exposé sur le déroulement et l'organisation de ces Jeux, et termine en disant qu'ils ont obtenu un succès considérable dans cette partie du monde.

MM. Larsson (tir) et le Baron de Trannoy (F. I. équestre) font quelques réserves au sujet de l'application des règlements des F. I., ce qu'ils ne peuvent que regretter.

Le Colonel Russell (boxe) relève également certaines erreurs commises, dues à l'inexpérience, et il espère qu'à l'avenir, les règlements des F. I. seront intégralement respectés, pour les Jeux régionaux.

Le président fait remarquer qu'il en a été de même au sujet de la F. I. des sociétés d'aviron, qui a été contrainte d'interdire à ses fédérations nationales de participer aux Jeux panaméricains à moins que certains changements n'interviennent.

M. Roby (U. S. A.) fait remarquer qu'il a été établi à Mexico une commission permanente pour l'organisation de ces Jeux, placés sous la direction d'un chancelier qui suivra l'évolution des organisations futures.

JEUX DE L'AMÉRIQUE CENTRALE ET DES CARAÏBES - MEXICO 1954

M. Brundage a assisté à ces Jeux. Il pense qu'il n'y a pas beaucoup, de commentaires à faire à ce sujet, puisque toutes les réserves et considérations valables pour les Jeux panaméricains, le sont aussi pour les Jeux de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Il fait remarquer cependant que la F. I. de natation a organisé depuis quelques années une sous-commission en Amérique centrale et en Amérique latine, chargée de tous les problèmes afférents aux trois parties de l'Amérique. Cette sous-commission a fonctionné à la satisfaction générale. Il cite cet exemple aux fédérations internationales présentes.

JEUX ASIATIQUES

M. Vargas (Philippines) déclare que ces Jeux se sont déroulés à Manila durant la première quinzaine du mois d'avril 1954. Ces Jeux ont été couronnés de succès et ont constitué une excellente propagande pour le sport en Asie. Les prochains Jeux asiatiques auront lieu à Tokyo.

FESTIVAL DE LA JEUNESSE, VARSOVIE, AOUT 1955

Le prof. Loth (Pologne) annonce l'organisation de cette importante manifestation qui se déroulera à Varsovie et réunira environ 5,000 sportifs provenant de 30 pays différents.

RÉCOMPENSES OLYMPIQUES

Le président déclare que les F. I. et les C. N. O. ont la possibilité de poser des candidatures avant le 1^{er} avril de chaque année, en ce qui concerne l'attribution des récompenses olympiques. Ces propositions doivent passer par l'intermédiaire des membres du C. I. O. des pays respectifs, ou à défaut devront parvenir directement à la Chancellerie du C. I. O. à Lausanne.

RÈGLES OLYMPIQUES

Le président informe qu'une nouvelle édition des règles olympiques va paraître sous peu, probablement d'ici à la fin de l'année.

HYMNE OLYMPIQUE

Cet hymne, dit le président, sera exécuté pour la première fois lundi prochain à l'occasion de l'ouverture solennelle de la session du C. I. O. à la Sorbonne.

ATHLÈTES DE COULEUR

Le Col. Russell (boxe) désire attirer l'attention des personnalités présentes sur la situation qui existe dans quelques pays, où les boxeurs de couleur, c'est-à-dire les boxeurs noirs, ne sont pas autorisés à rencontrer des blancs. Ceci étant contraire à la Charte des Jeux olympiques, il tient à en informer l'assemblée et le C. I. O. qui devrait examiner ce problème.

JUGES ET ARBITRES

M. Avery Brundage (président) déclare qu'hier, lors de la réunion avec les F. I., un assez long débat s'est ouvert à ce sujet. Il rend les C. N. O. attentifs aux recommandations qu'ils pourraient faire de certaines personnalités de leur pays aspirant à l'honneur d'être juges ou arbitres. Il faut, dit le président, que ces personnes aient à la fois de l'expérience et les qualités morales et techniques requises.

COOPÉRATION ENTRE LE C. I. O., LES F. I. ET LES C. N. O.

M. Avery Brundage fait un exposé détaillé au sujet de la coopération qui doit exister entre les trois organes essentiels du mouvement olympique. Il rend les C. N. O. spécialement attentifs à la règle 25 (respectivement 24) des nouveaux règlements, et il informe l'assemblée que

le C. I. O. désire le faire appliquer strictement, surtout dans certains pays où on semble ne pas vouloir en tenir compte et où la politique joue un rôle primordial.

A la fin de l'exposé de M. le président, le représentant du C. O. polonais demande que les C. N. O. puissent recevoir l'ordre du jour de la session du C. I. O., car il existe dans le monde une quantité de C. N. O. qui ne possèdent pas de représentants du C. I. O., et en recevant cet ordre du jour, ils pourraient présenter par écrit leurs opinions au sujet des questions qui les intéressent.

Le Col. Russell (boxe) demande que l'on agisse de même envers les F. I.

M. Avery Brundage déclare qu'il est absolument en faveur de cette proposition, et qu'il en prend note.

RECONNAISSANCE DE NOUVELLES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

M. le président déclare que le C. I. O. a l'intention de reconnaître certaines fédérations ou associations internationales, ayant un standing olympique, ou organisant leurs compétitions sous une forme olympique. Cette reconnaissance serait publiée sous une rubrique spéciale et serait plutôt d'ordre moral. Deux candidatures seront présentées la semaine prochaine au C. I. O. le Comité international des sports silencieux, et la Junta Departamental de Deportes, à Cali, en Colombie. Cette dernière organisation met sur pied chaque année des Jeux nationaux qui sont dirigés dans un excellent esprit.

ISRAËL

M. Glovinski (Israël) déclare donner son appui le plus entier à cette idée, mais il la subordonne à une condition, c'est qu'il n'y ait aucune discrimination fondée sur les questions de race, de confession ou de politique exercées contre qui que ce soit, personnes ou associations. Il mentionne ceci afin que ne se renouvelle pas une nouvelle fois la situation désagréable faite à son pays par le comité organisateur des Jeux méditerranéens. On a refusé d'inviter Israël à ces Jeux.

M. Avery Brundage déclare que la situation d'Israël en ce qui concerne les Jeux méditerranéens est assez délicate, car le comité espagnol a répondu à notre invitation en déclarant qu'il n'y avait pas de discrimination en l'occurrence, mais que le comité d'organisation s'était simplement contenté d'inviter les pays qui avaient pris part aux premiers Jeux méditerranéens à Alexandrie en Egypte, il y a quatre ans. Israël n'y avait pas pris part. Le C. I. O., dit le président, estime qu'il outrepasserait ses droits en s'ingérant dans l'organisation interne des Jeux régionaux.

PROBLÈMES D'AMATEURISME

M. Avery Brundage fait un tour d'horizon à ce sujet, et cite plusieurs cas où les règles olympiques ont été violées soit par ignorance soit en toute connaissance de cause. D'une façon générale, le mouvement olympique doit en très grande

partie son succès au fait qu'il s'agit de sport amateur. Les critiques qui sont émises, provenant en grande partie de journaux sportifs, soulignent précisément le fait que des professionnels déguisés prétendent être des amateurs. La responsabilité des C. N. O., F. I. et C. I. O. ne doit pas tellement s'exercer sur la poignée des champions qui sont envoyés tous les quatre ans aux Jeux olympiques, mais sur les centaines de milliers de jeunes gens qui participent aux activités sportives diverses. La nature humaine est ainsi faite que lorsque nous cherchons des directives, nous avons toujours tendance à regarder au sommet. La réalisation et l'exécution de l'amateurisme ne peuvent se concevoir que par une cordiale collaboration entre les C. N. O. les F. I. et le C. I. O. Ce n'est que de cette manière que le respect et l'exécution des règles olympiques pourront être assurés de façon scrupuleuse. Les possibilités d'abus deviendront de plus en plus négligeables. Ce sont les C. N. O. qui sont l'instance suprême en matière de sport olympique dans les différents pays, et ce sont eux qui sont par conséquent responsables dans une large mesure de l'éducation du public et des relations avec la presse.

Le D^r Ferreira Santos (Brésil) prend encore la parole et cite à titre d'exemple d'amateurisme le cas de l'athlète brésilien Da Silva, qui est connu de tout le monde. Ce cas a beaucoup contribué à développer l'esprit amateur et sportif en général dans le Brésil tout entier. Des réserves sont à faire dans son pays au sujet du football, qui est divisé nettement. Il y a le sport professionnel, dont les joueurs sont affiliés à une ligue professionnelle et sont enregistrés comme tels au Ministère du travail du Brésil. Les autres sont de purs amateurs.

HYMNES NATIONAUX AUX CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES DES J.O.

Une suggestion a été faite de remplacer les hymnes nationaux par une sonnerie de trompettes, il est décidé ce qui suit La C. E. est priée de proposer au C. I. O., lors de sa session débutant lundi prochain, de maintenir les hymnes olympiques aux cérémonies protocolaires, mais au lieu de jouer l'hymne en entier, de n'en exécuter qu'une strophe ou quelques accords, ou d'en fixer la durée. (Appl.)

PROTECTION DES EMBLÈMES OLYMPIQUES

M. Avery Brundage dit que cette question est à l'ordre du jour depuis quatre ans environ, et que sa réalisation est confiée au comité olympique suisse, qui a délégué ses pouvoirs à M^r Hafner l'un de ses membres.

M. Marcel Henninger (Suisse) expose brièvement la situation actuelle, qui est en bonne voie. Le gouvernement suisse a accepté d'envoyer des invitations aux gouvernements des pays dans lesquels se trouve un comité olympique, afin de mettre sur pied une convention internationale pour la protection des emblèmes et termes olympiques. Le délai imparti par le gouvernement suisse aux autres gouvernements a été fixé au 15 octobre 1955, date à laquelle les

réponses doivent lui être parvenues. Il serait de toute nécessité que les comités nationaux olympiques interviennent auprès de leurs gouvernements pour leur expliquer la nécessité d'une telle protection, Il faut agir le plus rapidement possible, afin que les gouvernements soient au courant de la question lorsqu'ils recevront l'invitation du gouvernement suisse.

M. Baltazzi (Grèce) expose que le gouvernement grec a déjà été saisi de cette question et s'est déclaré d'accord de participer à cette convention. En Grèce, les emblèmes olympiques sont déjà protégés. Le gouvernement désirerait que la signature de la convention pour la protection des emblèmes olympiques ait lieu à Olympie, où l'Olympisme est né.

PROCHAINE RÉUNION AVEC LES C. N. O.

Elles auront lieu une année avant les Jeux et une année après, soit en 1957 et 1959. Une séance sera réservée aux fédérations internationales pour les questions techniques, et la seconde séance sera tripartite, en ce sens qu'elle réunira les C. N. O., les F. I. et la C. E. du C. I. O. Adopté à l'unanimité.

RUINES D'OLYMPIE

M. Avery Brundage déclare que le D^r Mezö, membre du C. I. O. pour la Hongrie, grand connaisseur de l'antiquité grecque, qui avait visité les ruines d'Olympie il y a vingt-cinq ans, a malheureusement constaté l'an dernier, lors de la visite du C. I. O. à Olympie que les ruines s'étaient considérablement dégradées. M. Baltazzi (Grèce) signale qu'une loi a été votée dernièrement par la Chambre hellénique, chargeant le Ministère de l'Instruction nationale de prendre les mesures nécessaires pour la conservation des stades anciens et des lieux sacrés de la Grèce antique.

ARTICLE 25 (respectivement 24) DES NOUVELLES RÈGLES OLYMPIQUES

M. Avery Brundage déclare qu'ensuite de certaines modifications apportées à cet article des règles olympiques, le C. I. O. a décidé d'adresser un questionnaire aux comités nationaux olympiques que cela concerne afin de s'assurer que ces comités sont bien formés selon ces critères et d'accord avec ces nouvelles règles. Aussitôt que ce questionnaire sera préparé, il sera adressé aux C. N. O., qui voudront bien les adresser dans le plus bref délai possible à la Chancellerie du C. I. O. à Lausanne.

VENEZUELA

M. Avery Brundage cite le cas de ce pays, dont le C. N. O. n'avait pas les moyens financiers nécessaires pour se rendre aux Jeux pan-américains. Le gouvernement vénézuélien a répondu négativement à sa demande de subvention. Cependant, le président de la République, le Colonel Jimenez, s'est proposé de faire un appel au peuple, et c'est ainsi que la somme nécessaire a été réunie pour la participation des athlètes vénézuéliens aux Jeux de Mexico. Le

président tenait à signaler cet exemple, qui pourrait être utile à certains comités olympiques nationaux.

NOMBRE D'OFFICIELS AUX JEUX

M. Avery Brundage attire l'attention sur le fait qu'un trop grand nombre d'athlètes n'ont jamais foulé le sol du stade aux Jeux d'Helsinki, et que quelque 800 à 900 athlètes qui n'étaient autres que des touristes, se sont joints aux équipes sportives. Désormais, il existe un nouveau règlement, qui a été élaboré par le C. I. O., et qui limite le nombre des officiels immatriculés auprès des autorités sportives comme accompagnateurs d'équipes. Une certaine proportion a été établie. dont le détail a paru dans un des derniers bulletins du C. I. O.

M. Roby (U. S. A.) demande si les entraîneurs peuvent compter parmi les officiels. Le président répond par l'affirmative, et ajoute que chaque équipe peut amener avec elle le nombre d'officiels qu'elle désire, à condition que ceux qui seront en plus du nombre fixé le fassent à leurs frais. car ils n'auront pas droit aux installations, pensions, billets d'entrée, logement au village olympique, etc. Ils seront donc considérés comme de simples touristes.

ADJONCTION D'ÉPREUVES FÉMININES AUX J. O.

M. Gaston Mullegg (aviron) a été avisé par la chancellerie du C. I. O. qu'une proposition serait faite à la session de Paris d'adjoindre aux épreuves olympiques l'aviron féminin, le basketball féminin et le patinage vitesse pour femmes. Il estime que les membres du C. I. O. n'ont pas le droit de faire ces propositions, ceci d'autant plus que le C. I. O. a demandé depuis deux ans la réduction du programme et du nombre des athlètes aux Jeux. Cette proposition, qui veut au contraire augmenter ce nombre, est incompatible avec la réduction demandée.

Le président transmettra la remarque de M. Mullegg la semaine prochaine à la session du C. I. O.

REMERCIEMENTS

D^r Ferreira Santos (Brésil) étant aujourd'hui le doyen du C. I. O., désire remercier le Comité olympique français et en particulier MM. Massard, Piètri et le Comte de Beaumont, membres du C.I.O., pour l'accueil si charmant qu'ils ont réservé aux délégués à Paris. Il tient à féliciter également le président du C. I. O., M. Avery Brundage, pour la façon magistrale dont il a dirigé les débats de cette journée.

M. Massard tient à ajouter, tout en remerciant le D^r Ferreira Santos pour ses aimables paroles, qu'il s'excuse auprès de tous ses collègues et délégués, présents à cette séance, de l'excitation de la salle. Le Comité olympique français n'attendait pas autant de monde — M. Massard est du reste ravi de cette affluence. Lorsque la ville de Paris fut choisie pour siège de la 50^e session, M. Massard avait proposé qu'elle ait lieu au contraire dans la ville de Barcelone à l'occasion des Jeux méditerranéens. Paris a cependant été choisi, bien que cette ville n'ait

pas été candidate, et le Comité olympique français en est extrêmement flatté.

M. Brundage déclare vouloir remercier tous les délégués des F. I. et des C. N. O. d'avoir bien voulu répondre à l'appel du C. I. O. et d'être venus à Paris. Il tient à leur dire sa gratitude pour l'attention apportée aux divers points de l'ordre du jour et pour la tenue particulièrement excellente de cette réunion. Il lui est rarement arrivé de présider des assemblées animées d'un si bon esprit, dont les délibérations soient si satisfaisantes. Il constate finalement qu'environ quarante-sept nations ont été représentées ici. (Appl.)

Fin de la réunion à 17 h. 30.

Le président du C. I. O. Le Chancelier :

Avery Brundage. Otto Mayer.

P.-S. Omission : Au cours des débats, M. Jung Kaotang (Chine populaire, Pékin) fait remarquer qu'il a constaté dans le bulletin officiel du C. I. O. que deux comités olympiques chinois représentent la Chine, l'un ayant son siège à Pékin et l'autre à Formose. Il estime que ce fait est absolument contraire à l'esprit

olympique, d'autant plus que le comité de Formose n'a aucun droit de représenter le peuple chinois au sein d'une organisation mondiale. Il n'y a qu'une seule Chine qui représente le peuple chinois, c'est la République populaire démocratique de Chine avec siège à Pékin. Il propose donc de biffer le Comité olympique chinois de Formose, qui ne représente rien.

M. Avery Brundage déclare ce qui suit : « Je voudrais adresser quelques remarques à M. le représentant du Comité olympique de la Chine populaire démocratique de Pékin qui est parmi nous. C'est la première fois, Monsieur, que vous assistez à nos débats. Par conséquent nous pouvons vous pardonner d'avoir violé une des règles fondamentales du C. I. O., c'est-à-dire que nous n'avons pas le droit de discuter ici de questions politiques. De ce fait, vos remarques étaient absolument déplacées et j'exprime l'espoir que vous voudrez bien vous abstenir de commentaires de ce genre à l'avenir. Nous sommes ici pour traiter des questions purement sportives, vous représentez ici les sportifs de la Chine continentale, mais il existe un autre groupement, une autre organisation, qui est celle de Formose. et qui représente les sportifs de cette région du monde. »

Extrait du procès-verbal de la 50^e session du C.I.O.

Tenue à Paris, au Cercle interallié, rue du Faubourg Saint-Honore, du 13 au 18 juin 1955.

Présidence : M. Avery Brundage, président.

Séance ouverte à 9 h. 30.

Sont présents :

COMMISSION EXÉCUTIVE DU C.I.O. AU COMPLET:

Le président : M. Avery Brundage.
Le vice-président : M. Armand Massard.
Membres : Lord Burghley
S.A.R. Prince Axel de Danemark
S.E. Mohammed Taher
Mr. M. A. Moenck
Comte Thacon di Revel

MEMBRE HONORAIRE DU C.I.O.

Mr. Thomas Fearnley (Norvège)

MEMBRES DU C.I.O.

par ordre alphabétique des pays :

Mr. Reginald Honey (Afrique du Sud)
Dr Karl Ritter von Halt (Allemagne)
Mr. E. Alberti (Argentine)
Mr. Hugh Weir (Australie)
Ing. Dr Manfred Mautner von Markhof (Autriche)
Baron de Trannoy (Belgique)
Dr J. Ferreira Santos (Brésil)
Général V. Stoitcheff (Bulgarie)

Mr. A. Sydney Dawes (Canada)
Dr. C. T. Wang (Chine)
Prof. Shou-Yi-Tung (Chine)
Mr. Pedro Ibarra Mac-Mahon (Espagne)
Mr. J. J. Garland (U.S.A.)
Mr. Douglas F. Roby (U.S.A.)
Mr. Rangell (Finlande)
Mr. Eric von Frenckell (Finlande)
Mr. François Piétri (France)
Comte de Beaumont (France)
Lord Aberdare (Grande-Bretagne)
Lord Luke (Grande-Bretagne)
Mr. Angelo Bonalaki (Grèce)
Mr. Jean Ketseas (Grèce)
Colonel P. W. Scharroo (Hollande)
Major-Général C. F. Pahud de Mortanges (Hollande)
Dr. Ferenc Mezö (Hongrie)
Lord Killanin (Irlande)
Mr. Ben-G. Waage (Islande)
Dr. G. de Stefani (Italie)
Mr. Sh. Takaishi (Japon)
Dr. Azuma (Japon)
Cheikh Gabriel Gemayel (Liban)
S. A. le Prince régnant François-Joseph de Liechtenstein
S.A.R. le Prince Jean de Luxembourg
Mr. Marte R. Gomez (Mexique)
Général José de J. Clark F. (Mexique)
S.A.S. Prince Pierre de Monaco
Mr. O. Ditlev-Simonsen (Norvège)
Sir Arthur Porritt (Nouvelle-Zélande)
Mr. Ahmed E. H. Jaffer (Pakistan)
Dr. Augustin Sosa (Panama)
Hon. Jorge B. Vargas (Philippines)